

“Le concept de résistance” chez Michel Foucault*

“The concept of resistance” in Michel Foucault

“El concepto de resistencia” en Michel Foucault

Fr. Walter Yesid Rivero Florez, O.P. †



Fecha de entrega: 24 de marzo de 2025

Fecha de evaluación: 23 de mayo de 2025

Fecha de aprobación: 06 de junio de 2025

Citer comme: Rivero Florez, W. Y. (2024). “Le concept de résistance” chez Michel Foucault. *Campos En Ciencias Sociales*, 12(1), 58-69. <https://doi.org/10.15332/25006681.11245>

Résumé¹

Dans ce travail, nous nous proposons de présenter quelques aspects du « concept de résistance » dans la pensée de Michel Foucault. Le terme « résistance » apparaît comme tel pendant les années 1970, en un sens différent de celui qu'avait à l'époque la transgression² dans le discours social, juridique, poli-

¹Universidad Santo Tomás. Correo: walter684@hotmail.com. ORCID: [0009-0000-3412-7761](https://orcid.org/0009-0000-3412-7761).

²Nous remercions Jérôme Rousse-Lacordaire et Bruno Demers pour la correction du français de cette étude.

²La définition que le *Dictionnaire de philosophie* donne à ce terme met en contexte la signification négative qu'avait la transgression en 1960 au niveau général : « Action d'enfreindre un interdit. Parce qu'elle touche aussi l'imaginaire, la transgression va plus loin que la simple violation. » Cf. GODIN Christian, *Dictionnaire de philosophie*, Éditions du temps, Paris, 2004, p. 1358.

tique, moral ou éthique. Cependant, c'est grâce à l'analyse de cette notion appliquée à toutes les formes de marginalité dans la société que Foucault commence à construire sa critique analytique de l'histoire de la modernité, en arrivant à élaborer une pensée de résistance vis-à-vis du pouvoir du discours du continu.

Mots clés:

archéologie, généalogie, pouvoir et savoir.

Abstract

In this paper, we propose to present some aspects of the “concept of resistance” in Michel Foucault’s thought. The term “resistance” appeared as such during the 1970s, in a sense different from that of transgression in the social, legal, political, moral, or ethical discourse of the time. However, it was through his analysis of this notion as applied to all forms of marginality in society that Foucault began to construct his analytical critique of the history of modernity, eventually developing a theory of resistance to the power of continuous discourse.

Keywords:

archaeology, genealogy, power, and knowledge.

Resumen

En este trabajo nos proponemos presentar algunos aspectos del «concepto de resistencia» en el pensamiento de Michel Foucault. El término «resistencia» aparece como tal durante los años setenta, con un sentido diferente al que tenía entonces la transgresión en el discurso social, jurídico, político, moral o ético. Sin embargo, es gracias al análisis de esta noción aplicada a todas las formas de marginalidad en la

sociedad que Foucault comienza a construir su crítica analítica de la historia de la modernidad, llegando a elaborar un pensamiento de resistencia frente al poder del discurso de lo continuo.

Palabras clave:

arqueología, genealogía, poder y conocimiento.

Introducción

Les ouvrages *L'Histoire de la folie: à l'âge classique*³, *L'Archéologie du savoir*⁴, *Surveiller et punir*⁵, et les trois volumes de *l'Histoire de la sexualité*⁶ retracent une archéologie et une généalogie inachevée propre à la méthode philosophique foucaldienne. Dans ses autres écrits nous trouvons la même façon de procéder, qui met en cause l'enfermement des concepts et des pratiques en Occident.

Foucault discute la construction unilatérale des discours occidentaux au niveau du savoir et du pouvoir, et leur réciprocité, afin de maintenir la continuité du pouvoir. C'est là que la notion foucaldienne de résistance trouve sa profondeur.

Pour développer ce travail sur la résistance, en plus des livres de Michel Foucault, nous nous aiderons des textes du cours du professeur Michaël Foessel, «*Le statut contemporain de la critique : sur les mécanismes du pouvoir, pour les comprendre et pour les mettre en question, chez Foucault*»⁷; du livre *Foucault*⁸ de Gilles Deleuze ; ainsi que de la thèse de

³FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie: à l'âge classique*, Éditions Gallimard, Paris, 1972.

⁴FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Éditions Gallimard, Paris, 1969.

⁵FOUCAULT, Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la prison*, Éditions Gallimard, Paris, 1975.

⁶FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*. Articulée en trois volumes : I. *La volonté de savoir*, Éditions Gallimard, Paris, 1976. ; II. *L'usage de plaisirs* Éditions Gallimard, Paris, 1984 ; et III. *Le souci de soi*. Éditions Gallimard, Paris, 1984.

⁷Cours de master en philosophie à l'Institut Catholique de Paris, durant l'hiver et le printemps 2022.

⁸DELEUZE Gilles, *Foucault*, Les Éditions de minuit, Paris, 2004.

Mathieu Fontaine: *Michel Foucault: une pensée de la Résistance*⁹.

Nous verrons, dans le développement de notre enquête, que l'œuvre foucaldienne se propose, comme défi, de faire une critique de l'anthropologie moderne dans les champs du savoir et du pouvoir. Nous suivrons l'évolution du concept de résistance selon l'ordre d'apparition de ses livres.

Les notions précédentes

Quand nous parlons de résistance chez Foucault nous voyons que cette catégorie, avant même son apparition, est précédée par des notions qui expriment une relation extérieure d'un système binaire, c'est-à-dire entre le savoir et le pouvoir, entre le dedans et le dehors¹⁰:

Le terme de «résistance» est précédé chez Foucault par un certain nombre d'autres notions chargées d'exprimer une certaine extériorité — toujours provisoire — au système de savoir/pouvoir décrit par ailleurs: c'est le cas de la « transgression » (que Foucauld emprunte à George Bataille) et du « dehors » (que Foucault emprunte à Maurice Blanchot) dans les années 1960.¹¹

Selon l'analytique foucaldienne, le terme « résistance » trouve sa place là où il y a du pouvoir, parce que la résistance est étroitement liée extérieurement aux relations de pouvoir.

Cela veut dire que le système pouvoir/savoir concerne directement la vie du sujet, et c'est pour cela que la résistance est la possibilité de créer des espaces de lutte dans un cycle dialectique achevé pour redresser le sujet.

⁹FONTAINE Mathieu, *Michel Foucault, une pensée de la résistance*. Université de Bourgogne Franche-Comté. THÈSE, en vue d'obtenir le grade de docteur en philosophie, 2017.

¹⁰Sur le sujet du « dehors », le dictionnaire de Foucault nous rappelle que, « en 1966, dans un texte consacré à Maurice Blanchot, Foucault définit l'«expérience du dehors» comme la dissociation du «je pense» et du «je parle» : le langage doit affronter la disparition du sujet qui parle et enregistrer son lieu vide comme source de son propre épanchement indéfini. » Cf. REVEL Judith, *Dictionnaire Foucault*, Ellipses, Paris, 2008, p. 30.

¹¹*Ibid.*, p. 113.

En ce sens, le point de départ de l'analyse foucaldienne met en cause la réduction de la réalité du sujet à un accès théorique, créé et continué par le système pouvoir/savoir au cours de l'histoire en Occident.

Pour Foucault, la résistance n'apparaît pas en réaction au pouvoir comme tel, mais contre les différents états de domination du système pouvoir/savoir et leurs effets de contrôle, de mesure et de dressage des individus.

Foucault commence sa réflexion à partir de la réalité problématique du sujet, c'est pour cela qu'il commence par analyser la folie au cours de l'histoire et sa relation avec le couple pouvoir/savoir.

Les écrits sur la folie

L'analyse de la résistance sous le système du savoir et du pouvoir est abordée par Foucault dès *l'Histoire de la folie: à l'âge classique*, à partir d'une figure de la subjectivité visible, mais, en même temps, aliénée ou discriminée en Occident: le malade mental. Ici, nous placerons le premier Foucault.

Ce texte construit une histoire du traitement de la maladie mentale ou de la psychiatrie depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle. Il montre notamment une conception négative du savoir et du pouvoir quant au traitement de la folie.

Foucault, dans cette œuvre, expose assez bien les abus commis par le pouvoir envers les malades mentaux, au point de les exclure et de les mettre hors de la société, comme une mesure de contrôle ou de règlement. Nous voyons assez clairement, en lisant le début du premier chapitre de *l'Histoire de la folie*, ce que Foucault veut développer dans ce livre :

À la fin du Moyen Âge, la lèpre disparaît du monde occidental. Dans les marges de la communauté, aux portes des villes, s'ouvrent comme de grandes plages que le mal a cassé de hanter, mais qu'il a laissées stériles et pour longtemps inhabitables. Des siècles durant, ces étendues appartiendront à l'inhumain du XIV^e au XVII^e siècle, elles vont attendre et solliciter par d'étranges incantations une nouvelle incarnation du mal,

une autre grimace de la peur, des magies renouvelées de purification et d'exclusion.¹²

Foucault, quand il écrit sur la folie, fait, d'une certaine manière, une histoire de la raison. Pour lui, dans cette œuvre, la raison psychique ne se définit pas par contraste avec la folie : la réalité que Foucault veut montrer est le grand enfermement des sociétés en Occident par rapport au pouvoir et au savoir, en relation avec la faiblesse humaine.

En effet, cette histoire de la raison est écrite par Foucault au nom de quelqu'un qui est référencé, en cherchant le pourquoi des procédures et en décrivant comment les mesures de type social sont adaptées à une réalité référentielle, et ce qu'est leur relation directe avec le savoir et le pouvoir. Regardons un extrait du chapitre VIII sur « *la naissance de l'asile* » et la libération des fous par Tuke et par Pinel, où il s'agit d'assujettir les malades mentaux, ou, comme Deleuze le dit, « il s'agit de soumettre les fous à un regard et à un jugement perpétuel (visibilité et énoncé). »¹³:

Une maniaque avait l'habitude de déchirer ses vêtements et de briser tous les objets qui étaient à portée de sa main; on lui administre la douche, on la soumet au gilet de force ; elle paraît, enfin, « humiliée et consternée » ; mais de peur que cette honte soit passagère et le remords trop superficiel, « le directeur pour lui imprimer un sentiment de terreur, lui parle avec la fermeté la plus énergique, mais sans colère, et lui annonce qu'elle sera désormais traitée avec la plus grande sévérité ». Le résultat souhaité ne se fait pas attendre: « son repentir s'annonce par un torrent de larmes qu'elle verse pendant près de deux heures ». Le cycle est doublement achevé : la faute est punie, et son auteur se reconnaît coupable.¹⁴

Foucault, dans *l'Histoire de la folie*, essaie d'élargir le sens de la raison, c'est-à-dire qu'il la comprend comme un logos au-delà de la puissance des hommes, par rapport au savoir et à la légitimation du pouvoir

¹²FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie : à l'âge classique*, *op.cit.*, p. 13.

¹³DELEUZE Gilles, *Foucault*, *op.cit.*, p. 61.

¹⁴FOUCAULT Michel, *Histoire de la folie : à l'âge classique*, *op.cit.*, p. 279.

et aux mesures et procédures de type social qui sont adaptées à une réalité référentielle, dans ce cas la folie.

Analytique archéologique I: *L'Archéologie du savoir*

Foucault commence ensuite à élaborer sa pensée archéologique. Cette pensée archéologique n'est pas, selon lui, la reprise ou la continuité de sa réflexion, mais s'enracine à la même source critique et analytique que les écrits sur la folie. La méthode de recherche « archéologique » foucaldienne est nommée explicitement dans deux titres d'ouvrages: *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines* (1966) et *L'Archéologie du savoir* (1969).

Cette méthode de recherche est orientée par l'analyse de l'écrasement de la liberté du sujet sur les pratiques discursives ou extra discursives du pouvoir et du savoir. Cela veut dire que Foucault, dans sa réflexion archéologique, voulait décrire la rupture logique qu'il y a dans l'épistémologie horizontale installée et l'histoire du présent, en se concentrant sur des découpages historiques, à savoir de l'âge classique jusqu'au début de XIX^e siècle. C'est-à-dire, concrètement, que Foucault met en place cette analyse dans l'introduction à *L'Archéologie du savoir*:

Ce que *L'Archéologie du savoir* pointe ainsi dans son introduction, c'est la rupture, aussi bien logique qu'historique, entre deux histoires l'une « traditionnelle », « globale », ou « anthropologique », dont la fin est de référer la continuité d'une évolution à un sujet humain maître de son devenir, l'autre « générale » ou « anti anthropologique », réunissant tous les acteurs de la dépossession du sujet depuis Marx, c'est-à-dire principalement Nietzsche, Freud, le structuralisme et l'école des Annales.¹⁵

Dans cet ordre, pour éclairer le sujet précédent en décrivant la visée foucaldienne du travail, Gilles Deleuze peut nous aider à comprendre la démarche de la réflexion archéologique de Foucault de la manière suivante:

C'est *L'Archéologie du savoir* qui tirera les conclusions méthodologiques, et fera la

théorie généralisée des deux éléments de stratification : l'énonçable et le visible, les formations discursives et les formations non discursives, les formes d'expression et les formes de contenu. Ce livre pourtant semble donner un primat radical à l'énoncé. [...] Foucault dit qu'il y a des relations discursives entre l'énoncé discursif et le non discursif. Mais il ne dit jamais que le non-discursif soit réductible à un énoncé, et soit un résidu ou une illusion. [...] Mais jamais primat n'a signifié réduction.¹⁶

Cette description de Gilles Deleuze nous montre que Foucault a été fasciné par les choses qu'il voyait et auxquelles, en même temps, il réfléchissait et qu'il comprenait. Ici, nous voyons que l'archéologie prend comme point de départ l'archive audiovisuelle : « Foucault n'a une joie d'énoncer, et de découvrir les énoncés des autres, que parce qu'il a aussi une passion de voir : ce qui le définit lui-même avant tout, la voix, mais aussi les yeux.¹⁷ » Cela signifie que, pour Foucault, il y a toujours une archéologie du présent, parce que le visible et l'audible sont l'objet qui nous montre que nous pouvons faire connaissance d'une réalité référentielle qui est devant nous.

Ce point d'analyse profonde fait que Foucault comprend que « le savoir est un agencement pratique, un "dispositif" d'énoncés et de visibilités. Il n'y a donc rien sous le savoir (bien qu'il y ait, nous le verrons, des choses hors savoir).»¹⁸ Jusqu'ici nous voyons que Foucault, dans *L'Archéologie du savoir*, essaie de construire la tâche d'une archéologie capable de trouver une véritable forme d'expression qui ne se fond pas avec les différents types du discours du continu, en se concentrant sur le signifiant, parce que « le discours s'annule dans sa réalité en se mettant à l'ordre du Signifiant.»¹⁹ Pour cela, Foucault s'oppose à l'interprétation dialectique et totalisante de l'histoire des idées par rapport au sujet, en défendant la souveraineté du sujet humain dans l'histoire présente:

¹⁶DELEUZE Gilles, *Foucault*, op.cit., p. 57.

¹⁷Cf. *Ibid.*, p. 58.

¹⁸*Idem*.

¹⁹FOUCAULT Michel, *L'Ordre du discours*, Éditions Gallimard, 1971. p. 51.

¹⁵FONTAINE Mathieu, *Michel Foucault, Une Pensée De La Résistance*, op.cit., p. 31.

Faire de l'analyse historique le discours du continu et faire de la conscience humaine le sujet originaire de tout devenir et de toute pratique, ce sont les deux faces d'un même système de pensée. Le temps y est conçu en termes de totalisation et les révolutions n'y sont jamais que des prises de conscience.²⁰

Pour Foucault, faire de l'archéologie est une tâche actuelle qui permet de construire l'unité du savoir dans les différents seuils, les « pratiques discursives d'énoncés, pratiques non-discursives de visibilités.»²¹ Cela nous montre que l'analyse et la méthodologie archéologique foucaldienne sont une pensée de résistance par rapport au régime d'un discours établi : « Sous des formes différentes, ce thème a joué un rôle constant depuis le XIXe siècle : sauver, contre tous les décentrements, la souveraineté du sujet, et les figures jumelles de l'anthropologie et de l'humanisme.»²²

Analytique archéologique II: *Surveiller et punir*

Dans *Surveiller et punir* (1975), Foucault élargit sa réflexion analytique archéologique en décrivant la *naissance de la prison*. Il continue à dénoncer et à décrire comment est née la société disciplinaire et coercitive moderne, qui prend comme fondement les mécanismes de surveillance et de contrôle créés et mis en place par le système binaire pouvoir/savoir. Foucault prend, comme point de départ, l'analyse du système pénitentiaire en se concentrant sur l'assujettissement subi par les sujets dans cette réalité. Mais, en même temps, Foucault ouvre son analyse aux autres champs des sciences humaines, comme la psychologie, la psychiatrie, la criminologie, le droit pénal, etc. :

C'est cela qui a été opéré régulièrement par le pouvoir disciplinaire depuis le début du XIX^e siècle: l'hôpital psychiatrique, le pénitencier, la maison de correction, l'établissement d'éducation surveillée, et pour une part les hôpitaux, d'une façon générale toutes les instances de contrôle individuel fonctionnent sur un double mode:

²⁰FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, *op.cit.*, p. 22.

²¹DELEUZE Gilles, *Foucault*. *op.cit.*, p. 59.

²²FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, *op.cit.*, p. 22.

celui du partage binaire et du marquage (fou – non fou; dangereux - inoffensif; normal - anormal); et celui de l'assignation coercitive, de la réapparition différentielle (qui il est; où il doit être; par quoi le caractériser, comment le reconnaître; comment exerce sur lui, de manière individuelle, une surveillance constante, etc.)²³

Dans cette œuvre, Foucault analyse le « corps politique » du point de vue de la « microphysique » du pouvoir punitif par rapport au corps des condamnés:

On y traiterait du « corps politique » comme ensemble des éléments matériels et des techniques qui servent d'armes, de relais, de voies de communication et de points d'appui aux relations de pouvoir et de savoir qui investissent les corps humains et les assujettissent en faisant des objets de savoir.²⁴

Ce pouvoir punitif a un statut juridique établi depuis le Moyen Âge avec la double figure du «corps du roi»²⁵, qui soutient l'assujettissement du corps de ceux que le pouvoir politique soumet à une punition:

²³FOUCAUL Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la prison*, *op.cit.*, p. 201.

²⁴Ibid., p. 33.

²⁵À ce sujet Foucault dit : « Kantorowicz a donné autrefois du “corps du roi” une analyse remarquable : corps double selon la théologie juridique formée au Moyen Age, puisqu'il comporte outre l'élément transitoire qui naît et meurt, un autre qui, lui, demeure à travers le temps et se maintient comme le support physique et pourtant intangible du royaume ; autour de cette dualité, qui fut à l'origine, proche du modèle christologique, s'organisent une iconographie, une théorie politique de la monarchie, des mécanismes juridiques distinguant et liant à la fois la personne du roi et les exigences de la Couronne, et tout un rituel qui trouve dans le couronnement, le funérailles, les cérémonies de soumission ses temps le plus forts. À l'autre pôle on pourrait imaginer de placer le corps du condamné ; il a aussi son statut juridique ; [...] Dans la région la plus sombre du champs politique, le condamné dessine la figure symétrique et inversée du roi. Il faudrait analyser ce qu'on pourrait appeler en hommage à Kantorowicz le “le moindre corps du condamné”. » Cf. FOUCAULT Michel, *Surveiller Et Punir : Naissance de la prison*, *op.cit.*, p. 33-34.

L'homme dont on nous parle et qu'on invite à libérer est déjà en lui-même l'effet d'un assujettissement bien plus profond que lui. Une «âme» l'habite et le porte à l'existence, qui est elle-même une pièce dans la maîtrise que le pouvoir exerce sur le corps. L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique; l'âme, prison du corps. L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique; âme, prison du corps [...] Que les punitions en général et que la prison relèvent d'une technologie politique du corps, c'est peut-être moins l'histoire qui le l'a enseigné que le présent.²⁶

Foucault remarque que les condamnés sont réduits ou assujettis de deux manières: I) le condamné est puni pour un corps politique; et, en même temps, II) le sujet condamné est un objet de connaissance qui produit un savoir. Deleuze, à ce sujet, nous montre un exemple par rapport à la création et à la continuité des énoncés de délinquance développés par le droit pénal, selon les différentes réalités des condamnés:

Le droit pénal comme forme d'expression définit un champ de dicibilité (les énoncés de délinquance), la prison comme forme de contenu définit un lieu de visibilité (le panoptisme, c'est-à-dire un lieu où l'on peut à chaque instant tout voir sans être vu).²⁷

Cette strate, comme le dit Deleuze, est étudiée par Foucault dans le IV^e chapitre, «La prison», de *Surveiller et Punir*. Selon Foucault, le droit pénal définit les condamnés dans le cadre des figures dialectiques, ou figures totalisantes, pour les punir, les contrôler et faire évoluer la jurisprudence. Pour cela, dans le système pouvoir/savoir, il est plus important d'avancer vers une théorie du savoir que vers une analytique du pouvoir: «Il faut que le prisonnier puisse être tenu sous un regard permanent; il faut que soient enregistrées et comptabilisées toutes les annotation qu'on peut prendre sur eux.»²⁸ En effet, pour notre philosophe, le panoptisme carcéral devient un labora-

toire où se construit le savoir qui soutient un pouvoir d'assujettissement vis-à-vis du prisonnier.

Foucault, en analysant plus profondément le système pouvoir/savoir et le primat de la connaissance sur le sujet en prison — dans la troisième partie de *Surveiller et punir* dans le chapitre III «le panoptisme» que nous venons d'énoncer dans le paragraphe précédent —, montre que le durcissement des mesures et des peines n'obéit pas à des considérations humanitaires depuis le XVIII^e siècle, par exemple quand la peste se déclarait:

La ville pestiférée, toute traversée de hiérarchie, de surveillance, de regard, d'écriture, la ville immobilisée dans le fonctionnement d'un pouvoir extensif qui porte de façon distincte sur tous les corps individuels — c'est l'utopie de la cité parfaitement gouvernée.²⁹

Et depuis le début du XIX^e siècle, ce système de gouvernement a continué à appliquer la même technique de pouvoir, celle du quadrillage disciplinaire. Cela signifie que le système de durcissement est élargi en individualisant les exclus et, en même temps, cette technique du pouvoir s'est servie de cette individualisation pour marquer l'exclusion du sujet dans différents endroits de la société, ainsi que nous l'avons déjà signalé au début de cette partie.

Pour Foucault, le supplice ou la maladie n'ont pas disparu du fait que nous avons inventé des institutions pour les guérir ou les aider à gérer la faiblesse humaine. Non, ce que Foucault veut montrer c'est que l'histoire a été construite et se poursuit à partir d'un discours où les relations entre savoir et pouvoir ont un rapport de mutualité, en oubliant la réalité visible et audible du sujet comme forme de contenu humanitaire:

La justice poursuit le corps au-delà de toute souffrance possible. Le supplice pénal ne recouvre pas n'importe quelle punition corporelle: c'est une production différenciée de souffrances, un rituel organisé pour le marquage des victimes et la manifestation du pouvoir qui punit; et non point l'exaspération d'une justice qui, en oubliant ses principes, perdrat toute retenue.

²⁶ *Ibid.*, p. 34-35.

²⁷ DELEUZE Gilles, *Foucault*, *op.cit.*, p. 55.

²⁸ FOUCAULT Michel, *Surveiller Et Punir : Naissance de la prison*, *op.cit.*, p. 252.

²⁹ *Ibid.*, p. 200.

Dans les «excès» des supplices, toute une économie du pouvoir est investie.³⁰

Foucault, à partir de l'analyse des condamnés dans le système carcéral français, remet en question les procédures du pouvoir et les mesures du savoir par rapport à la punition du corps du prisonnier, parce qu'elles proposent un modèle de connaissance comme primat, en excluant la souveraineté du sujet. Dans ce cas, nous voyons que Foucault dévoile les relations de liaison entre le savoir et leurs connaissances et l'exercice technique du pouvoir qui justifie la punition. Ces relations de réciprocité ou de voisinage du système pouvoir/savoir et sa continuité discursive produisent une série de théories juridiques qui échappent au sujet condamné et réduisent son primat; c'est pour cela qu'il faut analyser le système pouvoir/savoir de la manière suivante:

Analyser l'investissement politique du corps et la microphysique du pouvoir suppose donc qu'on renonce — en ce qui concerne le pouvoir — à l'opposition violence-idéologie, à la métaphore de la propriété, au modèle du contrat ou à celui de la conquête; en ce qui concerne le savoir, qu'on renonce à l'opposition de ce qui est «intéressé» et de ce qui est «désintéressé», au modèle de la connaissance et au primat du sujet.³¹

Pour Foucault, il faut renoncer à la continuité des rapports entre savoirs et pouvoirs, qui ont comme primat la connaissance et réduisent le primat du sujet à une série de théories d'une communauté savante, parce que ce pouvoir punitif du «corps politique» et son statut juridique savant finissent toujours de la même manière: l'assujettissement et le dressement des corps.

En outre, Foucault reconnaîtra aussi que le système carcéral moderne a fait un grand progrès entre l'usage du pénal comme supplice-torture et l'usage du pénal comme correctif. Et, dans ce sens de progrès, Foucault remarquera notamment qu'il y a du progrès quand il y a un passage d'une discipline du corps à une discipline des âmes: « Il ne s'agit que de réformer le méchant. Une fois cette réforme opérée, le criminel

doit rentrer dans la société.³² » Ici, la question est de sauver les âmes des suppliciés: « les souffrances du supplice prolongent celles de la question préparatoire; dans celle-ci cependant le jeu n'était pas joué et on pouvait sauver sa vie ; maintenant on meurt à coup sûr, il s'agit de sauver son âme.³³ »

Dans ce sens, le siècle des Lumières montre l'apparition de ce que Foucault appelle une pénalité de l'incorporel ; c'est que désormais le prisonnier va être soumis à des règles comportementales psychiques qui vont faire de son âme un objet du pouvoir:

L'histoire de cette «microphysique» du pouvoir punitif serait alors une généalogie ou une pièce pour une généalogie de l'«âme» moderne. Plutôt que de voir en cette âme les restes réactivés d'une idéologie, on y reconnaîtrait plutôt le corrélatif actuel d'une certaine technologie du pouvoir sur le corps.³⁴

Nous voyons que Foucault, dans *Surveiller et Punir*, remet en cause la classification des crimes et des châtiments, ce qui signifie que les énoncés des délinquances montrent les limites de la logique du discours du droit pénal depuis l'Âge classique jusqu'à la modernité. Selon Foucault, le droit pénal a développé le principe d'individualisation de la codification, pour mettre en place une économie du pouvoir de punir; cela veut dire que les énoncés de délinquance dans la modernité (à savoir ceux du droit pénal) sont devenus des techniques d'un système de pouvoir qui justifie la punition, sur la base d'un discours dialectique : délit/châtiment, criminel/punition: «À chaque crime, sa loi; à chaque criminel, sa peine.»³⁵

En effet, pour Foucault, ce système pouvoir et savoir est la racine ou la base profonde et solide de la construction de la société disciplinaire moderne, qui dresse les individus et les place tous dans une liberté surveillée — panoptisme. L'analytique foucaudienne dans *Surveiller et punir* a comme défi de construire une histoire du présent en décrivant et dénonçant les techniques d'assujettissement du couple pouvoir/savoir de la société technocratique moderne, profondément enracinée dans les mécanismes de

³⁰ *Ibid.*, p. 39.

³¹ *Ibid.*, p. 32-33.

³² FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir : Naissance de la prison*, *op.cit.*, p. 248.

³³ *Ibid.*, p. 49.

³⁴ *Ibid.*, p. 34.

³⁵ *Ibid.*, p. 115.

domination unilatéraux pendant les siècles classiques et même auparavant.

Analytique généalogique. Histoire de la sexualité I: *La Volonté de savoir*

À partir du début de 1970, Foucault a ouvert, dans ses cours au Collège de France, un nouveau chantier de recherche, celui de la généalogie. Déjà, à la fin de *Surveiller et Punir*, il montrait les principaux éléments de son analyse généalogique: «critique de l'hypothèse répressive, critique de la survalorisation du thème de l'institution, dissémination des relations de pouvoir à travers un réseau multiple d'éléments.»³⁶ Cette période généalogique foucaldienne analyse les différents types de pouvoir, et fait un appel à la lutte, à la résistance du sujet, après son texte *L'Ordre du discours* (1971). Dans cette analyse, Foucault prend comme point de départ l'expérience contemporaine de la sexualité³⁷ et sa répression, pour mettre en œuvre l'Histoire de la sexualité, articulée en trois volumes.

Dans le premier tome de *l'Histoire de la sexualité I: La Volonté de savoir*, Foucault développe cette nouvelle phase de recherche en prenant en compte la continuité et la discontinuité de sa réflexion par rapport à l'analyse de la résistance archéologique. Ici nous nous plaçons dans la maturité de la pensée de foucaldienne.

³⁶ ARTIERES Philippe, BERT Jean-François, LAS-COUMES Pierre, *Surveiller et Punir de Michel Foucault : Regards critiques 1975-1979*, Presses universitaires de Caen, 2010. p. 29.

³⁷Foucault, à la fin des années soixante-dix, a donné un cycle de cours sur la sexualité dans la culture occidentale : « Ce qu'à partir de la sexualité peut dire un langage s'il est rigoureux, ce n'est pas le secret naturel de l'homme, ce n'est pas sa calme vérité anthropologique, c'est qu'il est sans Dieu ; la parole que nous avons donnée à la sexualité est contemporaine par le temps et la structure de celle par laquelle nous nous sommes annoncé à nous-mêmes que Dieu était mort. » Cf. FOUCAULT Michel, *Préface à la transgression, hommage à George Bataille*, Nouvelles Éditions, Fécamp, 2012, p. 9-10.

La généalogie³⁸ foucaldienne remet en question tous les dispositifs mis en place par le pouvoir:

Le pouvoir est partout ; ce n'est pas qu'il englobe tout, c'est qu'il vient de partout. Et « le » pouvoir dans ce qu'il a de permanent, de répétitif, d'inerte, d'autoreproducteur, n'est que l'effet d'ensemble, qui se dessine à partir de toutes ces mobilités, l'enchaînement qui prend appui sur chacune d'elles et cherche en retour à les fixer. Il faut sans doute être nominaliste : le pouvoir, ce n'est pas une institution, et ce n'est pas une structure, ce n'est pas une certaine puissance dont certains seraient dotés : c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée.³⁹

Il s'agit d'analyser les relations du pouvoir avec le sujet pour désassujettir les savoirs historiques et pour que le sujet soit capable de faire ou de penser par lui-même. Cela veut dire, selon le point de vue de Mathieu Fontaine, que Foucault analyse les incohérences logico-discursives et leurs pratiques par rapport au système pouvoir et savoir:

De ce point de vue, l'hypothèse est d'envisager la réorientation du début des années 1970 comme le produit d'une réflexion sur les insuffisances théoriques et pratiques de la résistance archéologique, c'est-à-dire comme le passage d'une résistance littéraire à l'illusion anthropologique, à une résistance aux normes sociales et politiques. Ainsi, il faut montrer comment la politique, secondarisée jusqu'alors, émerge au premier plan, puisque la généalogie se présente explicitement comme une généalogie de résistance,

³⁸À ce sujet, le *Dictionnaire Foucault* nous fait comprendre le point de départ de la réflexion foucaldienne vers la généalogie : « l'approche généalogique ou la méthode généalogique est une tentative de désassujettir les savoirs historiques, c'est-à-dire de les rendre capables d'opposition et de lutte contre "l'ordre du discours". » Cf. REVEL Judith, *Dictionnaire Foucault*, op.cit., p. 63.

³⁹FOUCAULT Michel, *Oeuvres II*, Éditions Gallimard, Paris, 2015 ; Sous la direction de GROS Frédéric, CHEVALLIER Philippe, DEFERT Daniel, HARCOURT Bernard, RUEFF Martin, PHILIPPE Sabot et SENEL-LART Michel, p. 683.

c'est-à-dire à la fois comme une méthode se servant des résistances passives pour révéler des pouvoirs, et comme une méthode ouvrant spontanément à des résistances actives contre ces pouvoirs.⁴⁰

Foucault, pour analyser les relations entre ces deux pôles, pouvoir et savoir, prend comme point de départ la liberté d'un individu dans ses actions historiquement situées. Pour Foucault, le sujet est capable de la réussite de soi-même et de sa liberté, par un procédé d'écriture créé par lui-même, et, d'une manière volontaire, de tenir en échec les dispositifs d'identification, de classement et de normalisation du discours politique et savant qui le réprime; et c'est ici que nous pouvons parler de résistance chez Foucault dans cette période:

La résistance se donne nécessairement là où il y a du pouvoir, parce qu'elle est inséparable des relations de pouvoir ; il arrive qu'elle fonde les relations de pouvoir tout comme elle en est parfois le résultat ; dans la mesure où les relations de pouvoir sont partout, la résistance est la possibilité de creuser des espaces de luttes et de ménager des possibilités de transformation partout.⁴¹

Cela signifie que le principe qui oriente Foucault — travailler la question de la résistance en relation avec les différents discours du pouvoir —, c'est la vie et les différentes situations que nous pouvons voir et entendre de la réalité humaine; et ce type d'analyse nous place dans l'enjeu des luttes politiques, économiques, culturelles, sociales orienté vers une éthique du souci de soi: «Ne me demandez pas qui je suis et ne dites pas de rester le même: c'est une morale d'état-civil; elle régit nos papiers. Qu'elle nous laisse libres quand il s'agit d'écrire.⁴²»

Nous voyons ici que sa réflexion généalogique se place dans une critique de la tradition monarchique absolue instaurée depuis les XVIIIe et XIXe siècles, en montrant que les monarchies en Occident se sont construites comme des systèmes de droit, et qu'elles

⁴⁰FONTAINE Mathieu, *Michel Foucault, une pensée de la résistance.* op.cit., p. 22.

⁴¹REVEL Judith, *Dictionnaire Foucault,* op.cit., p. 114.

⁴²FOUCAULT Michel, *La Volonté de savoir,* Éditions Gallimard, Paris, 1969, p. 28.

ont évolué à travers des théories du droit, pour mettre en place «leurs mécanismes de pouvoir dans la forme du droit.»⁴³ C'est la raison pour laquelle Foucault, dans sa réflexion généalogique, fait toujours appel à une critique du présent et à la résistance, ce qui signifie qu'il mène une analyse articulée des modalités contemporaines de l'exercice du pouvoir, ainsi que de leur continuité en matière de contrôle et de répression:

Que là où il y a pouvoir, il y a résistance et que pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir. Faut-il dire qu'on est nécessairement «dans» le pouvoir, qu'on ne lui «échappe» pas, qu'il n'y a pas, par rapport à lui, d'extérieur absolu, parce qu'on serait immanquablement soumis à la loi? Ou que, l'histoire étant la ruse de la raison, le pouvoir, lui, serait la ruse de l'histoire — celui qui toujours gagne? Ce serait méconnaître le caractère strictement relationnel des rapports de pouvoir. Ils ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance: ceux-ci jouent, dans les relations de pouvoir, le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise. Ces points de résistance sont présents partout dans le réseau du pouvoir.⁴⁴

Pour cette raison, la critique généalogique foucaldienne prendra la forme d'une critique radicale des concepts politiques tels que le peuple, l'État, les lois ou la souveraineté, et portera sur les résistances aux relations de pouvoir:

Il n'y a donc pas par rapport au pouvoir un lieu de grand Refus — âme de révolte, foyer de toutes les rébellions, loi pure du révolutionnaire. Mais des résistances qui sont des cas d'espèces : possibles, nécessaires, improbables, spontanées, sauvages, solitaires, concertées, rampantes, violentes, irréconciliables, promptes à la transition, intéressées, ou sacrificielles ; par définition, elles ne peuvent exister que dans les champs stratégiques des relations de pouvoir.⁴⁵

⁴³Ibid., p. 115.

⁴⁴FOUCAULT Michel, *Oeuvres II,* op.cit., p. 685.

⁴⁵Idem.,

Cette critique sera la remise en cause de ce que Foucault appelle la dimension juridico-discursive du pouvoir:

C'est cette conception qui commande aussi bien la thématique de la répression que la théorie de la loi constitutive du désir. En d'autres termes, ce qui distingue l'une de l'autre l'analyse qui se fait en termes de répression des instincts et celle qui se fait en termes de loi du désir, c'est à coup sûr la manière de concevoir la nature et la dynamique des pulsions ; ce n'est pas la manière de concevoir le pouvoir.⁴⁶

Jusqu'ici nous nous situons dans le sujet de la critique foucaldienne généalogique, qui s'appuie sur le fait de savoir comment le réel apparaît dans son genre, c'est-à-dire d'analyser la question du système savoir/pouvoir et leurs relations ; et, en même temps, de transformer l'histoire du présent par rapport aux relations entre les formes de résistance et les différents types de pouvoir qui peuvent écraser la liberté de l'individu. En effet, quand nous parlons de résistance chez Foucault dans la période généalogique, nous sommes obligés de parler d'une relation directe entre pouvoir et résistance.

Sa réflexion généalogique par rapport aux relations entre le pouvoir et les stratégies de résistance ne font pas partie d'une construction savante de type di-

⁴⁶FOUCAULT Michel, *La Volonté de savoir*, op.cit., p. 109.

alectique⁴⁷ comme la comprenait l'histoire des idées, parce que ce type de compréhension a donné des définitions bornées et unilatérales par rapport aux problèmes du sujet au niveau du savoir et du pouvoir. Par exemple, quand Foucault analyse la notion de transgression, il trouve que cette catégorie est encadrée par un couple dialectique limite/passage:

La transgression est un geste qui concerne la limite ; c'est là, en cette minceur de la ligne, que se manifeste l'éclair de son passage, mais peut-être aussi sa trajectoire en sa totalité, son origine même. Le trait qu'elle croise pourrait bien être tout son espace. Le jeu des limites et de la transgression semble être régi par une obstination simple : la transgression franchit et ne cesse de recommencer à franchir une ligne qui, derrière elle, aussitôt se referme en une vague de peu de mémoire, reculant ainsi à nouveau jusqu'à l'horizon de l'infranchissable.⁴⁸

Pour Foucault, faire une analyse à partir d'une dialectique comporte des limites. Il y a notamment une répression du sujet, qui est dirigée par les techniques du pouvoir et les différentes théories du savoir. Pour sortir de ce système d'enfermement de la culture occidentale, il est nécessaire, selon Foucault, que le sujet soit capable de se détacher de la volonté systématique

⁴⁷Le *Grand Dictionnaire de la philosophie*, en ce qui concerne ce terme, nous présente la compréhension de la dialectique au niveau du discours avant Foucault : « Chez Platon et les néoplatoniciens, science de l'intelligible et de l'idée du Bien. Chez les stoïciens, science du dialogue et, par extension, "science du vrai, du faux et de ce qui n'est ni l'un ni l'autre", et vertu de l'assentiment. La dialectique ne reprendra vigueur qu'au sein de l'idéalisme absolu de Hegel et du matérialisme marxiste, qui en est comme l'inversion. Dans toutes ses postures, la dialectique s'inscrit dans la durée où s'accomplit une effectivité : dans la dialectique l'enfant ou l'esclave mis en scène par Platon (*Ménon*) produit un savoir qui était en lui à l'état d'une abstraction inefficace. Dans la dialectique aussi s'inscrit le devenir des sociétés qui vont en surmontant de moins en moins bien, selon Marx, les contradictions réelles que révèle le matérialisme historique. » Cf. BLAY Michel, *Grand Dictionnaire de la philosophie*, Larousse, CNRS Éditions, Paris, 2003, p. 281.

⁴⁸FOUCAULT Michel, *Préface à la transgression : Hommage à George Bataille*, op.cit., p. 16.

du savoir et soit capable de décider dans les rapports de pouvoir et dans les relations de savoir. C'est-à-dire que le sujet devient irréductible, qu'il ne dépend pas d'un code unilatéral instauré par le couple pouvoir/savoir et leurs relations de continuité.

Á ce sujet Deleuze nous indique que «l'idée fondamentale de Foucault, c'est celle d'une dimension de la subjectivité qui dérive du pouvoir et du savoir, mais qui n'en dépend pas — d'eux —.»⁴⁹ C'est pour cela que Foucault fait appel à la résistance, celle du sujet contre les différents discours de pouvoir et de savoir; celle du pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le corps et l'espace partagé; celle du discours savant qui se sert du sujet pour le classer et le réduire à un discours dialectique qui est pris comme une vérité⁵⁰ à suivre, dans le cadre des rapports savoir/pouvoir et leurs relations, dont le sujet ne peut se libérer.

Conclusion

L'analyse de la résistance foucaldienne ne s'oppose pas à l'histoire des idées. La pensée archéologique et généalogique de la résistance foucaldienne consiste à analyser les frontières de l'histoire, de la philosophie et des autres sciences humaines, les faits et les lois situés dans les a priori et les a posteriori du couple pouvoir et savoir. C'est là le centre de la méthode analytique de Foucault, c'est-à-dire que, pour ce philosophe, la résistance est la construction d'une éthique du souci de soi, d'une action libre ou d'un art de vivre soi-même le monde:

La généalogie, ce serait donc, par rapport au projet d'une inscription des savoirs dans la hiérarchie du pouvoir propre à la science, une sorte d'entreprise pour désassujettir les savoirs historiques et les rendre libres, c'est-à-dire capables d'opposition et de lutte con-

tre la coercition d'un discours théorique universitaire, formel et scientifique.⁵¹

Pour Foucault, la relation entre pouvoir/savoir et résistance consiste en actions historiquement situées par rapport à la liberté de saisir du sujet, c'est d'abord elle qui résiste, dans les faits, dans la pratique, en relation avec les normes et les différents types de pouvoirs. Selon l'analytique foucaldienne, quand nous parlons de résistance, il faut faire la distinction entre résistance passive et résistance active du sujet. Cette idée est développée par Foucault dans le cours de 1976, *Il faut défendre la société*, où il d'écrit les deux dimensions complémentaires de la résistance, à savoir «une résistance passive comme révélateur du pouvoir qui l'a produite, et une résistance active comme contestation voulue et explicite d'un pouvoir qui lui est insupportable.»⁵²

En conclusion, Foucault voit la résistance du sujet comme une stratégie de lutte contre les trois types de pouvoir, ancrés dans des théories du droit, à savoir souverain, disciplinaire, biopolitique:

On a là un processus très réel de lutte ; la vie comme objet politique a été en quelque sorte prise au mot et retournée contre le système qui entreprenait de la contrôler. C'est la vie beaucoup plus que le droit qui est devenue alors l'enjeu de luttes politiques, même si celles-ci se formulent à travers des affirmations de droit.⁵³

Referencias

Sources primarias

Foucault, M. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1971). *L'Ordre du discours*. Éditions Gallimard.

⁴⁹DELEUZE Gilles, *Foucault*, op.cit., p. 108-109.
⁵⁰Au sujet de la vérité, Foucault considère l'opposition du vrai et du faux comme un système d'exclusion : « entre Hésiode et Platon un certain partage s'est établi, séparant le discours vrai et le discours faux ; partage nouveau puisque désormais le discours vrai n'est plus le discours précieux et désirable, puisque ce n'est plus le discours lié à l'existence du pouvoir. Le sophiste est chassé. » Cf. FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, op.cit., p. 15-23.

⁵¹FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société*, Éditions Gallimard, Paris, 1997 ; Sous la direction de BERTANI Mauro, EWALD François, FONTANA Alessandro et l'Association pour le Centre Michel Foucault. p. 11.

⁵²FONTAINE Mathieu, *Michel Foucault, Une pensée de la Résistance*, op.cit., p. 156-157.

⁵³FOUCAULT Michel, *La Volonté du savoir*, op.cit., p. 191.

Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir: Naissance de la prison*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1984a). *Histoire de la sexualité II: L'usage des plaisirs*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1984b). *Histoire de la sexualité III: Le souci de soi*. Éditions Gallimard.

Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société* (M. Bertani, F. Ewald, A. Fontana & Association pour le Centre Michel Foucault, Eds.). Éditions Gallimard.

Foucault, M. (2012). *Préface à la transgression. Hommage à Georges Bataille*. Nouvelles Éditions.

Foëssel, M. (2022). *Le statut contemporain de la critique: Sur les mécanismes du pouvoir, pour les comprendre et pour les mettre en question, chez Foucault*. Cours de master en philosophie politique, Institut Catholique de Paris.

Sources complémentaires

Blay, M. (2003). *Grand dictionnaire de la philosophie*. Larousse, CNRS Éditions.

Deleuze, G. (2004). *Foucault*. Les Éditions de Minuit.

Godin, C. (2004). *Dictionnaire de philosophie*. Éditions du Temps.

Revel, J. (2008). *Dictionnaire Foucault*. Éditions Ellipses.

Artières, P., Bert, J.-F., & Lascoumes, P. (2010). *Surveiller et punir de Michel Foucault: Regards critiques 1975–1979*. Presses Universitaires de Caen.

Fontaine, M. (2017). *Michel Foucault, une pensée de la résistance* [Tesis doctoral, Université de Bourgogne Franche-Comté].

Sobre el autor

† Licenciado en filosofía de la Universidad Santo Tomás de Bogotá, Bachiller en Teología de la Pontificia Universidad Bolivariana de Medellín, Licenciado y Magister en Teología de la Universidad Javeriana de Bogotá, Magister en Filosofía de Instituto Católico de París. Profesor de humanidades e investigador en las sedes de la Universidad Santo Tomás de Bogotá, Medellín, Tunja y Villavicencio. En la actualidad realiza estudios de Doctorado en Ciencias Políticas en el Instituto Católico de París (ICP) Francia, en codirección con la Universidad de Quebec en Montreal (UQAM) Canadá.